



Cabinet du Vice-Président de l'Organisation Mondiale des Douanes
pour la Région de l'Afrique Occidentale et Centrale

Office of the Vice-President of the World Customs Organization for
the West and Central Africa Region



**ORGANISATION MONDIALE
DES DOUANES**

**WORLD CUSTOMS
ORGANIZATION**

VICE-PRESIDENCE OMD-AOC
WCO-WCA VICE-PRESIDENCY
RAP21-1a

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

**DIRECTION GENERALE DES
DOUANES ET DES DROITS
INDIRECTS**

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA VICE-PRESIDENCE OMD-AOC

Novembre 2020 – Avril 2021

Sommaire

Table des matières

Introduction.....	3
I) Activités de la Vice-présidence dans un contexte de crise sanitaire.....	3
I.1. Mise en œuvre des actions prioritaires de la feuille de route	3
a) Doter la Vice-présidence et les structures régionales de statuts	3
b) Adhésion de la Guinée-Equatoriale à l'OMD.....	4
c) Veiller au bon fonctionnement et à la gestion efficiente du Fonds régional	4
d) Promouvoir auprès des bailleurs de fonds les projets issus de la Conférence Douanes-Partenaires au Développement.....	5
e) Faire le plaidoyer auprès des gouvernements et des partenaires au développement pour l'investissement dans la réforme et la modernisation douanières.....	5
I.2. Organisation des réunions statutaires et participation aux activités de l'Organisation Mondiale des Douanes et d'autres institutions	7
a) Organisation des réunions statutaires	7
b) Participation aux activités de l'OMD et d'autres institutions.....	9
II) Perspectives.....	12
II.1. Poursuite des réformes en vue d'améliorer la gouvernance au sein de la région OMD-AOC, de renforcer la résilience des administrations et de soutenir les activités des structures régionales	12
a) Poursuivre la réflexion sur le statut des structures régionales	12
b) Elaborer et adopter les Termes de Références du Comité Financier et du Comité d'Audit	12
c) Elaborer et adopter le manuel des procédures budgétaires et financières de la région OMD-AOC	13
d) Actualiser le guide régional	13
e) Renforcer les capacités des administrations douanières en matière de GRH et de digitalisation dans une approche de prospective stratégique	13
f) Redynamiser la collaboration entre les structures régionales et les administrations	14
II.2. Faire le plaidoyer auprès des gouvernements/institutions en vue de promouvoir les initiatives de l'Organisation Mondiale des Douanes.....	14
a) Promouvoir auprès des gouvernements et de l'Union Africaine les instruments de l'Organisation Mondiale des Douanes en matière de libre-échange dans un contexte d'opérationnalisation de la ZLECAF	14
b) Promouvoir auprès des bailleurs de fonds le financement des projets de modernisation des systèmes d'information et de renforcement des capacités des Ressources Humaines.....	15
Conclusion.....	15

Introduction

1. Au terme de la 25^{ème} Conférence des Directeurs Généraux des douanes de la région OMD-AOC, qui s'est tenue par visio-Conférence, le jeudi 24 septembre 2020, de 10h00 à 14h00 GMT, la République du Congo, a été désignée par consensus au poste de Vice-président de l'Organisation Mondiale des Douanes pour l'Afrique Occidentale et Centrale.
2. Ce rapport vise dans un premier temps à rendre compte des activités que la Vice-présidence a mené dans un contexte de crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus. Dans un second temps, la Vice-présidence dégagera des perspectives de court et moyen termes sur les réformes qui doivent être poursuivies ainsi que le nécessaire plaidoyer auprès des gouvernements et des partenaires au développement.
3. Pour ce faire, le cabinet de la Vice-présidence a été réorganisé conformément à la décision du Conseil n° 283 des 85^{ème}/86^{ème} sessions de juin 1995 qui définit les attributions de la Vice-présidence. Ainsi, des Conseillers techniques représentant des structures régionales ont été nommés près le cabinet du Vice-président, pour faciliter le suivi et la mise en œuvre des recommandations majeures.

I) Activités de la Vice-présidence dans un contexte de crise sanitaire

I.1. Mise en œuvre des actions prioritaires de la feuille de route

4. Tenue du 14 au 19 novembre 2020, une réunion avec les conseillers techniques du Vice-président a permis la validation de la feuille de route de la Vice-présidence (doc. en annexe). De cette réunion résultent les actions prioritaires ci-après :
 - a) Doter la Vice-présidence et les structures régionales de statuts
5. Présidée par le Vice-président OMD-AOC, une réunion en visio conférence s'est tenue le 30 mars 2021 avec la participation des Conseillers techniques. La discussion s'est articulée autour de l'axe 2 du plan d'action de la feuille de route de la Vice-présidence : Doter les structures régionales de statuts.

6. Le groupe de travail formé pour mener une réflexion sur le sujet a exposé l'état d'avancement du projet.
7. Après plusieurs interventions, il a été retenu que les Conseillers techniques produisent un document qui sera partagé à la 24^{ème} réunion du Comité des experts des Directeurs Généraux des Douanes de la Région.
8. Après contribution des différents experts régionaux, le document amendé sera présenté lors de la séance à huis clos des Chefs de délégation durant la 26^{ème} Conférence des Directeurs Généraux des Douanes de la Région AOC.

b) Adhésion de la Guinée-Equatoriale à l'OMD

9. La 20^{ème} Conférence des Directeurs Généraux des Douanes de la région de l'Organisation Mondiale des Douanes pour l'Afrique Occidentale et Centrale (OMD-AOC), avait recommandé à la Vice-présidence de poursuivre les contacts avec l'Administration des Douanes de la Guinée Equatoriale, en vue de son adhésion à la Convention créant, le Conseil de Coopération Douanière.
10. Le 12 mars 2021, la Vice-présidence a effectué une mission de travail à Malabo afin de s'informer sur le processus d'adhésion de la Guinée Equatoriale.
11. Il ressort après échanges, que l'instrument d'adhésion signé par son Excellence Monsieur le Président de la République de Guinée Equatoriale a été transmis en langue espagnole au siège du Secrétariat Général de l'Organisation Mondiale des Douanes à Bruxelles. Cependant, l'article XVIII alinéa b de la convention portant création d'un Conseil de Coopération Douanière, prévoit que les Etats déposent leurs instruments de ratification auprès du Ministère des affaires Etrangères du Royaume de Belgique en langue française ou anglaise.
12. Cette visite de travail a permis aux parties de clarifier les procédures à observer en vue de la finalisation rapide de ce processus d'adhésion.

c) Veiller au bon fonctionnement et à la gestion efficiente du Fonds régional

13. Suite à une des recommandations de la Conférence extraordinaire des Directeurs Généraux des Douanes de la région Afrique Occidentale et Centrale qui s'était tenue le 29 décembre 2020 par visioconférence, une mission de travail du Comité Financier et d'Audit à Abuja s'est effectuée dans la période allant du 15 janvier au 15 février 2021, à la charge de la Vice-présidence, en application des directives édictées dans

la lettre de mission n°140/OMD-AOC/VP-CAB du 12 janvier 2021. La mission de travail a été supervisée par le Directeur de cabinet du Vice-président et coordonnée par Monsieur Alhajie Denton, expert des douanes Gambienne. L'équipe était composée des experts de la République Démocratique du Congo, de la Sierra Léone, et du Nigéria.

14. Suite à la mission de travail du Comité Financier et d'Audit à Abuja qui a été prolongée d'une semaine, les membres dudit Comité ont fait parvenir, le 27 février 2021, à la Vice-présidence un rapport provisoire sur la situation du Fonds régional que la Vice-présidence a traduit en français et en Portugais. Ce rapport sera mis à la disposition des Directeurs Généraux avant la réunion du Comité des Experts.

15. Le 01 avril 2021, la Vice-présidence a effectué une mission de travail à Abuja afin de remettre en mains propres le rapport produit par le Comité Financier et d'Audit au Directeur Général des Douanes du Nigeria, l'administration des douanes Nigériennes étant chargée de la gestion du Fonds régional.

16. Au terme des échanges et au vu du caractère provisoire du rapport, il a été mis en lumière la nécessité de laisser le Comité Financier et d'Audit poursuivre leur mission de travail, afin de présenter aux Directeurs Généraux des Douanes de la région AOC un rapport complet et détaillé sur la situation du Fonds régional. Tirant les enseignements provisoires du rapport, le Vice-président et le Directeur Général des Douanes Nigériennes se sont accordés sur le besoin d'établir un manuel écrit dictant des règles et procédures de gestion dudit Fonds.

d) Promouvoir auprès des bailleurs de fonds les projets issus de la Conférence Douanes-Partenaires au Développement

17. Le contexte sanitaire n'a pas permis de réaliser cette action. La mission sera confiée au BRRC

- e) Faire le plaidoyer auprès des gouvernements et des partenaires au développement pour l'investissement dans la réforme et la modernisation douanières**

18. Du 13 au 17 janvier 2021, la délégation de la Vice-présidence a séjourné à Bissau pour une mission de travail. A l'occasion, le Vice-président et sa délégation ont eu une séance de travail avec la Direction Générale des Douanes Bissau-Guinéenne ;

et par la suite, le Vice-président a été reçu en audience par le Ministre des Finances et son Excellence Monsieur le Président de la République.

19. A travers les échanges avec les autorités bissau-guinéennes, il a été réaffirmé la volonté des parties à :

- Mettre en place un cadre visant à renforcer la collaboration bilatérale en matière douanière entre la République du Congo et la République de Guinée-Bissau, ainsi que le partage d'expérience ;
- Faciliter l'assistance mutuelle dans le but de favoriser la coopération régionale à travers les structures régionales de l'Organisation mondiale des douanes, piliers de la mise en œuvre des réformes.

20. A cet effet, le Vice-président a décidé, à la charge totale de son cabinet, que dix cadres des douanes Bissau Guinéennes soient inscrits à l'Ecole Nationale des douanes de Ouagadougou qui abrite également le Centre Régional de Formation de l'OMD pour l'année académique 2021-2022.

21. Par ailleurs, une expertise des douanes Congolaises est attendue à Bissau pour préparer l'environnement d'installation de Sydonia World. Cet échange d'expérience sera consigné dans l'accord d'assistance administratif en cours de signature.

I.2. Organisation des réunions statutaires et participation aux activités de l'Organisation Mondiale des Douanes et d'autres institutions

a) Organisation des réunions statutaires

11ème réunion des points de contact des administrations des douanes de la région OMD-AOC

22. La Vice-présidence a co-présidé du 2 au 4 décembre 2020, la 11^{ème} réunion virtuelle des Points de contact pour le renforcement des capacités des administrations des douanes de la Région Afrique occidentale et Centrale sous le thème : Défis de la réforme et de la modernisation douanière dans le contexte de la crise sanitaire COVID-19.
23. Aux termes des travaux, vingt-deux (22) recommandations ont été formulées et parmi lesquelles, la Vice-présidence devrait : Maintenir l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine rencontre des directeurs généraux, une séance de sensibilisation sur le leadership et son impact dans le succès de la réforme.

Réunion extraordinaire des Directeurs Généraux des douanes de la région OMD-AOC

24. La réunion extraordinaire des DGD de la région OMD-AOC s'est tenue le mardi 29 décembre 2020.
25. Les principaux points ci-après étaient inscrits à l'ordre du jour :
 - Questions budgétaires et financières
 - Election du nouveau Directeur du BRRC-AOC
26. **Concernant le premier point**, à savoir, les Questions budgétaires et financières, le Vice-président a proposé aux participants que ce point ne soit pas examiné au cours de cette réunion, pour laisser au Comité financier et d'audit d'examiner le rapport sur la gestion du fonds régional produit par le comptable régional afin de leur permettre de préparer un argumentaire solide à présenter à la prochaine Conférence des Directeurs Généraux des Douanes. Aussi, a-t-il proposé que les deux instances effectuent une mission à Abuja.
27. A la suite de plusieurs échanges, entre les différents Directeurs Généraux du Benin, Mauritanie, Nigéria, Cameroun et Côte d'Ivoire ; qui ont tour à tour évoqué les nombreuses difficultés rencontrées dans les paiements des cotisations, les retards

constatés au niveau de certains pays, les pays membres se sont accordés sur les recommandations suivantes :

- Au Comité Financier et d'Audit, d'effectuer une mission conjointe à Abuja (Nigéria) afin de procéder à un rapprochement des écritures comptables ; en vue de promouvoir les principes de bonne gouvernance :
 - Proposer des procédures claires pour les décaissements de fonds ;
 - Mettre en place les mécanismes de reddition des comptes et des contrôles périodiques et systématiques ;
 - Présenter un rapport y relatif à la Vice-présidence dans un délai d'un mois à compter de la fin du mois de janvier 2021 ;
 - Présenter un rapport à la prochaine conférence des Directeurs Généraux.

28. Du point relatif à l'élection du nouveau Directeur du BRRC-AOC, le Vice-président, a rappelé aux participants que deux candidatures ont été enregistrées :

- La candidature des douanes du Mali, reçue par lettre n°2474 du 24/11/2020 ;
- La candidature des douanes du Gabon, reçue par lettre n°003899 du 08/12/2020.

29. Prenant la parole en premier, le Directeur Général des Douanes du Gabon a retiré la candidature de son pays. Ainsi, le candidat de l'administration des douanes du Mali : l'Inspecteur principal des douanes **ABDEL KADER SANGHO** a été désigné par consensus à l'unanimité comme nouveau Directeur du BRRC-AOC.

30. Pour corriger le vide juridique du guide régional, le Vice-président a entériné cette désignation par la décision n°08/OMD-AOC/VP-CAB, du 30 décembre 2020 portant nomination de monsieur **Abdel Kader SANGHO**, Inspecteur principal des douanes au poste de Directeur du Bureau Régional de Renforcement des Capacités de l'Organisation Mondiale des Douanes pour la région Afrique Occidentale et Centrale pour un mandat de trois (3) ans.

31. Afin d'installer le nouveau Directeur du BRRC, le Vice-président de l'OMD-AOC a conduit une mission à Abidjan (Côte d'Ivoire), du 9 au 12 janvier 2021, pour superviser la passation des charges au siège du BRRC. En marge de cette activité, le Vice-président et le Général DA Pierre, Directeur Général des Douanes de la Côte d'Ivoire ont été reçus en audience par le Ministre Ivoirien en charge des Finances.

32. Avant de quitter Abidjan, le Vice-président a échangé avec le Directeur Général des Douanes de la Côte d'Ivoire sur la question liée au statut du BRRC.

11ème réunion des Correspondants Nationaux des BRLR

33. La Vice-présidence a prononcé le discours à la cérémonie d'ouverture de la 11^{ème} réunion virtuelle annuelle conjointe des Correspondants Nationaux des Bureaux Régionaux de Liaison Chargés du Renseignements les 16,17,18 mars 2021.

34. Aux termes des travaux, trente-huit (38) recommandations ont été formulées et parmi lesquelles, la Vice-présidence devrait :

- Susciter de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), l'élaboration d'un plaidoyer à l'attention les Administrations douanières afin d'inscrire la sécurité au cœur des préoccupations des administrations des douanes ;
- Accompagner et soutenir les BRLR dans la mise en œuvre du plan sectoriel régional sur le renseignement ;
- Sensibiliser les Directeurs Généraux des Douanes sur la nécessité de mettre en place un Protocole d'accord régional sur l'échange d'informations et de renseignements entre les pays de la Région ;
- Accompagner les Administrations qui ne possèdent pas encore de base de données nationale sur la fraude douanière, dans le processus d'acquisition du nCEN ;
- S'approprier des acquis de l'opération ALAMBA et organiser une opération visant la lutte contre biens culturels dénommée « SENGHOR ».

b) Participation aux activités de l'OMD et d'autres institutions

Atelier sur l'utilisation des méthodes de prospective stratégique

35. La Vice-présidence a prononcé le discours à la cérémonie d'ouverture de l'Atelier sur l'utilisation des méthodes de prospective stratégique dans la définition de la stratégie de l'OMD le 30 novembre 2020.

36. Pour le Vice-président il a paru nécessaire de revenir sur le concept de prospective stratégique, c'est la capacité de prévoir, anticiper et utiliser la connaissance collective pour identifier des opportunités et menaces futures pour adapter les stratégies actuelles.

37. Le monde dans lequel nous évoluons est incertain, complexe, volatile et évolue constamment à très grande vitesse, il est impératif pour nos administrations d'anticiper les différents scénarios futurs afin d'apporter des réponses adaptées.

38. A la différence d'autres régions, la zone Afrique Occidentale et Centrale est impactée par des réalités qui lui sont propres et nécessitent donc une approche inclusive pour la définition d'une stratégie appropriée répondant à notre mission de protection de la société, de lutte contre toute forme de trafic illicite, de facilitation du commerce international et mobilisation des recettes.

39. Enfin, pour conclure, il a proposé de planifier des scénarios plausibles, analyser les opportunités potentielles ou menaces à venir à des fins de développement de solutions anticipatives. Ces réflexions se sont appuyées sur l'outil d'analyse PESTEL et ses 5 démembrements : Politique, Economique, Social, Technologique, Ecologique et Légal.

La Commission de politique générale

40. La Commission de politique générale a tenu sa 83ème session en mode virtuel, du lundi 7 au mercredi 9 décembre 2020, sous la présidence de **M. Ahmed AL KHALIFA** (Bahreïn). Les trente membres de la Commission de politique générale parmi lesquels les représentants de notre région (la Vice-présidence, la RDC et le Nigeria) ont participé à la session. Les conclusions de la réunion sont reprises dans le document **SP0731Fa** joint.

137ème session du conseil de coopération douanière

41. La 137ème session du Conseil s'est tenue en mode virtuel du 10 au 12 décembre 2020 sous la présidence de monsieur A. AL KHALIFA (Bahreïn). Cette réunion a réuni près de 300 délégués dans le monde, en particulier les nouveaux Vice-Présidents et Chefs de délégation. Il est à noter dans les divers, que monsieur **Konstantinos KAIPOULOS** (Grèce) a été nommé Directeur des Questions tarifaires et commerciales, pour une période de cinq années à compter du 1er janvier 2021. Les conclusions de cette session sont dans le document **SC0198Fa**, joint.

Webinar RH

42. Les 19, 20 et 21 Janvier 2021, une série de webinaires mondiaux organisés par l'OMD s'est tenue sur la plateforme kudo sur le sujet « Gérer les RH pendant et au-delà de la crise ». Le Vice-président a fait une présentation au cours de cette activité sur le thème du plan de continuité des activités RH.

43. Le but de cette première série de webinaires était de créer une plateforme de partage et de collecter les meilleures pratiques internationales relatives au rôle des

professionnels des RH en douane dans la gestion de la crise du COVID-19 et potentiellement des crises futures similaires.

44. Les principaux enseignements de ces webinaires permettront de retenir :

- Une perspective actualisée de la gestion des crises d'un point de vue RH ;
- Des mesures pratiques de gestion et de développement des personnes qui peuvent être mises en œuvre immédiatement pour mener avec succès les activités et opérations douanières (formation et développement, santé et sécurité, bien-être et résilience au travail, organisation et conception du travail, travail à distance, communication, suivi et évaluation des performances des employés, etc.) ;
- Leçons apprises et partage d'expériences après cette période de crise sanitaire;
- Un regard sur l'avenir des RH et des opérations après la reprise.

Réunion des Vice-présidents, du Président du Conseil et du Secrétaire Général de l'OMD

45. La vidéoconférence avec le Président et les Vice-présidents du Conseil qui s'est tenue le 18 mars 2021, avait pour objectif, le suivi des actions découlant des sessions de décembre 2020 de la Commission de Politique Générale et de la 137^{ème} session du Conseil de l'OMD, en particulier en ce qui concerne les méthodes de travail et la hiérarchisation des priorités.

46. Au sujet de ces deux thématiques, le SG de l'OMD a promis partager ces sujets au cours des réunions régionales.

47. Dans les divers, le Vice-président de la région AOC a pris la parole pour informer ses pairs sur le processus d'adhésion de la Guinée Equatoriale.

12ème réunion du sous-Comité des Directeurs Généraux des douanes de l'UA

48. La Vice-présidence a assisté le 27 novembre 2020 par Visio Conférence, à la 12ème réunion du sous-Comité des Directeurs Généraux des Douanes de l'UA sous le thème : "Faciliter la circulation des marchandises à travers l'Afrique à la suite de la pandémie COVID19".

II) Perspectives

II.1. Poursuite des réformes en vue d'améliorer la gouvernance au sein de la région OMD-AOC, de renforcer la résilience des administrations et de soutenir les activités des structures régionales

a) Poursuivre la réflexion sur le statut des structures régionales

49. Lors de la 24ème conférence des Directeurs Généraux, il a été recommandé d'organiser un atelier sur le statut des structures régionales. Force est de constater que le groupe de travail virtuel mis en place à cet effet n'a pas pu présenter de propositions de statut.

50. Conformément à la recommandation supra et à la feuille de route 2021 de la Vice-présidence, un groupe de travail composé de Conseillers technique a été formé pour mener une réflexion sur le sujet. Ce groupe de travail a produit un document qui sera partagé à la 24ème réunion du Comité des experts des Directeurs Généraux des Douanes de la Région.

51. Après contribution des différents experts régionaux, le document amendé sera présenté lors de la séance à huis clos des Chefs de délégation durant la 26ème Conférence des Directeurs Généraux des Douanes de la Région AOC pour suites à donner.

b) Elaborer et adopter les Termes de Références du Comité Financier et du Comité d'Audit

52. La 23ème Réunion du Comité des Experts de la conférence des Directeurs Généraux des Douanes de la Région OMD-AOC qui s'était tenue les 19, 20 et 21 novembre 2019, à Brazzaville avait demandé à la Vice-présidence d'organiser une réunion spécifique avec les administrations douanières du Togo, de la Guinée, du Sénégal, de la République Démocratique du Congo et de la Sierra Léone, pour la finalisation des termes de référence concernant le mandat à donner au Comité financier et au Comité d'audit.

53. A cet effet, la Vice-présidence a mis en place une équipe qui présentera des projets de Termes de Références à la 24ème Réunion du Comité des Experts de la conférence des Directeurs Généraux des Douanes de la Région OMD-AOC. Ces projets de Termes de Références seront accompagnés d'un projet de manuel des procédures budgétaires et financières.

c) Elaborer et adopter le manuel des procédures budgétaires et financières de la région OMD-AOC

54. Suite à la réunion extraordinaire des Directeurs Généraux des Douanes de la région AOC tenue le 29 décembre 2020, il a été recommandé d'initier une mission de travail du Comité Financier & d'Audit dont l'objectif principal consistait à fournir un rapport sur la situation du Fonds Régional devant être présenté à la Conférence des Directeurs Généraux.
55. Il ressort des conclusions provisoires dudit rapport, la nécessité de clarifier les procédures budgétaires et financières.
56. De ce fait, la Vice-présidence en collaboration avec un cabinet d'audit, a élaboré un projet de manuel de procédures qui décrit les procédures de gestion des encaissements et des décaissements, en vue d'améliorer la gouvernance budgétaire et financière. Ce document sera soumis au Comité des experts et à la Conférence des Directeurs Généraux.

d) Actualiser le guide régional

57. L'actualisation du guide régional est motivée par la présence de plusieurs vides juridiques et la non mention de réunions statutaires telles que le GTR informatique et la réunion des correspondants nationaux des BRLR.
58. De ce fait, la Vice-présidence envisage de superviser les échanges entre les administrations douanières de la région AOC, le Secrétariat de l'OMD et les structures régionales afin d'actualiser le guide régional.

e) Renforcer les capacités des administrations douanières en matière de GRH et de digitalisation dans une approche de prospective stratégique

59. La pandémie de la COVID-19 a conduit à la fermeture des frontières et au développement du commerce électronique, impactant significativement les objectifs visés par les administrations des douanes en termes de mise en œuvre du Plan Stratégique Régional. L'élaboration du Plan Stratégique 2022-2025 devra mieux anticiper le futur, ses défis et ses opportunités en mettant un accent particulier sur les Ressources Humaines et les technologies d'information.
60. Ainsi, la Vice-présidence souhaite relancer le projet MADAQ au sein de la région AOC. En effet, la phase I du projet de modernisation des administrations douanières de l'Afrique de l'Ouest (février 2012 – décembre 2014) financée par le gouvernement

de la Suède avait permis aux administrations bénéficiaires d'enregistrer des résultats satisfaisants dans le domaine de la Gestion des Ressources Humaines (GRH).

61. En outre, les administrations des douanes ont résolu d'adopter en 2021 les technologies de pointe pour ouvrir la voie au renouveau en s'appuyant sur l'utilisation de la technologie, plus précisément l'utilisation des mégadonnées (Big Data), cloud et intelligence artificielle pour appliquer des contrôles efficaces. La Vice-présidence souhaite que la Conférence des Directeurs Généraux donne mandat au GTR informatique de travailler sur un schéma directeur d'intégration de ces technologies au sein des administrations des douanes AOC.

f) Redynamiser la collaboration entre les structures régionales et les administrations

62. La 24^{ème} Conférence des DGD tenue à Brazzaville recommandait aux administrations de renforcer les relations entre les structures régionales et les administrations douanières de la région.

63. Après le plaidoyer fait auprès des Directeurs Généraux des administrations douanières de la Côte-d'Ivoire, du Burkina Faso, de Guinée, du Nigéria et de la Guinée Bissau, la Vice-présidence envisage de poursuivre les échanges avec les autres Directeurs Généraux de la région en vue d'améliorer la collaboration entre les structures régionales et ces administrations.

II.2. Faire le plaidoyer auprès des gouvernements/institutions en vue de promouvoir les initiatives de l'Organisation Mondiale des Douanes

a) Promouvoir auprès des gouvernements et de l'Union Africaine les instruments de l'Organisation Mondiale des Douanes en matière de libre-échange dans un contexte d'opérationnalisation de la ZLECAF

64. En juillet 2019, à l'occasion de la table ronde organisée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) sur la mise en œuvre de la Zone de Libre-Echange Continentale africaine (ZLECAF), il a été souligné quelques obstacles géographiques et logistiques au commerce et à l'investissement dans la Corne de l'Afrique.

65. Il a été recommandé de réduire les blocages logistiques et réglementaires qui entravent les flux de commerce et d'investissement en Afrique en disposant d'un

cadre solide pour l'harmonisation et la modernisation des douanes aux niveaux national et régional.

66. A ce titre, la Vice-présidence envisage de solliciter l'appui de l'Union Africaine afin de plaider auprès des gouvernements des pays de l'Afrique Occidentale et Centrale la ratification et la mise en œuvre des instruments de l'OMD (CKR, Directives sur le transit et AFE).

b) Promouvoir auprès des bailleurs de fonds le financement des projets de modernisation des systèmes d'information et de renforcement des capacités des Ressources Humaines

67. Les conclusions de la 3^{ème} conférence régionale annuelle des Donateurs qui s'était tenue à Niamey au Niger les 16, 17 et 18 octobre 2019, n'ont pas été suivies d'effets pour des raisons liées à la pandémie COVID 19.

68. En vue de mobiliser des financements nécessaires aux activités régionales, la Vice-présidence, en étroite collaboration avec le Bureau Régional de Renforcement des Capacités, mettra en place un plan de recensement des projets viables et prioritaires, arrivés à maturité et de faire le plaidoyer auprès des bailleurs de fonds et partenaires au développement.

Conclusion

69. La Vice-présidence de l'Organisation mondiale des douanes pour la région AOC a réalisé ses activités inscrites dans la feuille de route dans un contexte de crise sanitaire. Plusieurs initiatives ont été prises, en phase avec les objectifs poursuivis par la communauté douanière internationale. Mais, l'évolution rapide du commerce électronique et les restrictions sanitaires posent d'autres défis aux administrations.

70. Ainsi, les administrations douanières de la région AOC devront se réinventer en mettant en œuvre des réformes visant à renforcer la résilience et garantir aux usagers une chaîne logistique durable. Aussi, les relations avec les partenaires au développement devraient être accentuées pour mobiliser davantage de financements destinés à doter les administrations des systèmes d'information fiables et à renforcer les capacités des ressources humaines.